



Conseil de développement

PROJET CONFLUENCES 2030

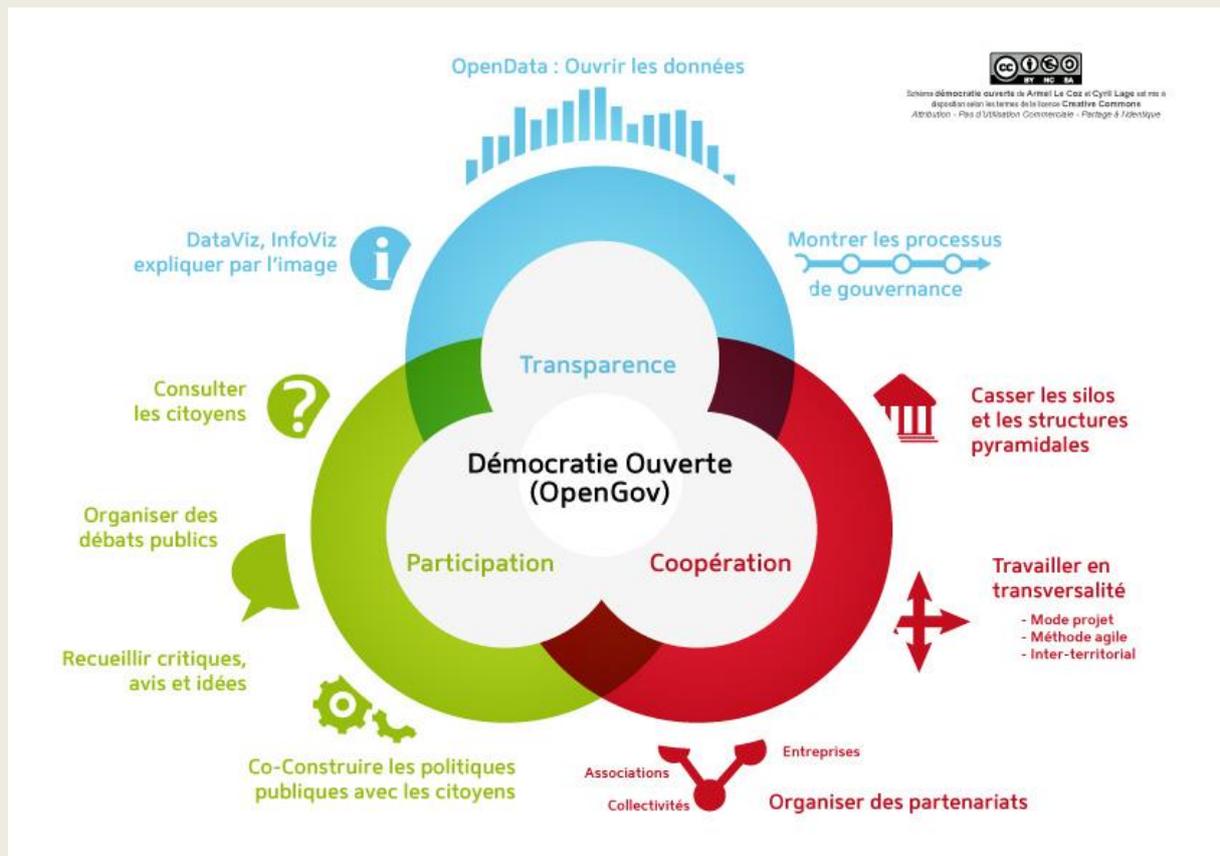
CONTRIBUTION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT
SUR LA METHODE ET LES OUTILS DE
CONCERTATION



Le Conseil de développement se définit, à la fois comme un lieu de réflexion prospective et transversale en amont des décisions publiques, servant à alimenter et enrichir les projets de territoire, et comme une force de propositions, un laboratoire d'idées. Il entend avoir un rôle d'éclaireur et d'alerte, être un espace d'écoute et de veille pour saisir les évolutions sociétales et les dynamiques citoyennes. Il veille à être un espace de dialogue, d'expression libre et argumentée entre acteurs divers sur des questions d'intérêt commun. Son rôle est parfois assimilé à celui d'un animateur du débat public territorial, le seul qui existe à une échelle de première importance pour les citoyens. Il est un maillon de la formation à la citoyenneté.

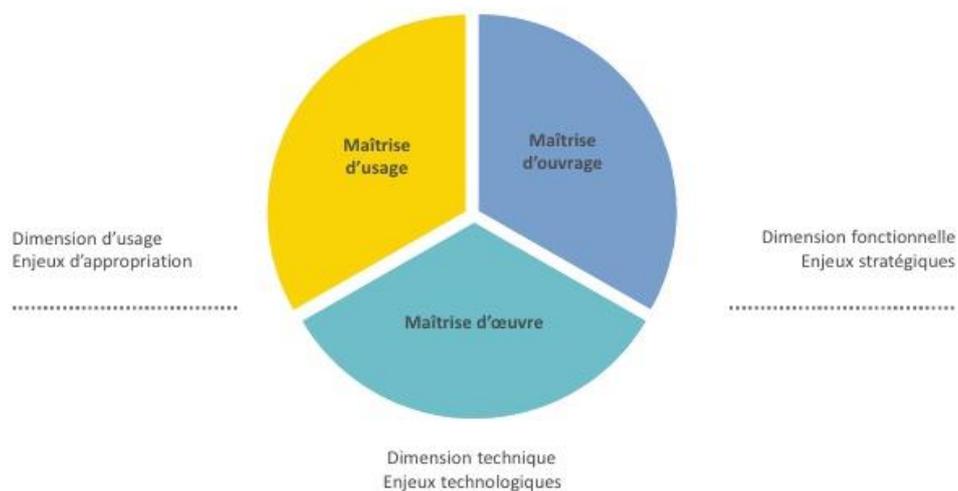
« L'esprit collectif » est un marqueur de l'identité redonnaise. L'enjeu pour le territoire est de soutenir et de développer cet esprit, d'entretenir la vitalité du territoire et de ses acteurs (entreprises, associations, collectifs, citoyens, services publics, etc.) en leur proposant de participer à l'élaboration de projets ou de nouvelles réponses. L'objectif est de favoriser l'hybridation, la créativité et l'émulation collective dans tous les domaines de la vie locale.

Il faut bien distinguer consultation, information et concertation. **La concertation** est l'aboutissement d'un projet co-construit qui satisfait l'ensemble des personnes impliquées dans ce même projet. Le Conseil de développement souhaite que les habitants soient pleinement intégrés à la construction du projet aux côtés des élus. Pour cela, les Maîtres d'Ouvrage devront laisser la possibilité aux citoyens de travailler avec eux. Aux différentes étapes de la concertation, une restitution des éléments devra être effectuée auprès des participants et rendue visible sur le site internet dédié. Le Conseil de développement souhaite que les Maîtres d'Ouvrage précisent leurs attentes en matière de concertation ; quelle est la place des acteurs identifiés ? Quelle est la place des habitants ? Quelles suites seront données à leurs travaux et propositions ? Quelle est leur place dans le processus de décision ? A chaque étape, ces questions devront trouver réponse pour permettre l'installation d'un climat de confiance et l'enthousiasme des habitants désireux de participer aux ateliers.



La mise en place d'une **concertation innovante** est une réelle opportunité pour la réussite du projet 'Confluences 2030'. L'intelligence collective c'est d'abord l'intelligence du collectif et le Conseil de développement se positionne comme l'outil de mise en relation des habitants et usagers du territoire. Cette concertation innovante doit mettre en exergue la **maîtrise d'usage**. Cette dernière apporte un éclairage sur les besoins et les pratiques des habitants sur leur territoire, leur quartier, donnant ainsi une nouvelle dimension aux études pré-opérationnelles préalables à la réalisation d'un projet d'aménagement.

Trois dimensions, trois maîtrises



En juillet dernier, la Communauté de Communes du Pays de Redon a saisi son Conseil de développement sur la méthode et les outils de concertation permettant l'association des habitants au projet '[Confluences 2030](#)'.

Pour permettre au plus grand nombre de contribuer à cette saisine, le Conseil de développement a organisé **deux temps de travail** :

- ☛ **le 26 septembre 2017**, à destination des 45 membres du Conseil de développement de la Communauté de Communes
- ☛ **le 09 octobre 2017**, ouvert plus largement à la population

Le Président du Conseil de développement tient à remercier l'ensemble des contributeurs pour la qualité de leurs propositions ainsi que Catherine Girard, cheffe de projet 'Confluences 2030' à la Communauté de Communes pour la qualité de ses interventions auprès des membres du Conseil de développement.

Les cibles

Le Conseil de développement a déterminé dans un premier temps, les cibles du projet 'Confluences 2030'. Il identifie **deux types** de cibles : les cibles résidant sur le territoire intercommunal et les cibles habitant à l'extérieur du territoire.

Bien que la concertation doive permettre à l'ensemble des personnes désireuses de donner leur avis, le Conseil de développement insiste sur l'attention qui doit être donnée aux personnes éloignées des réseaux associatifs, économiques : 'les invisibles', les 'jeunes', les 'personnes âgées' ou encore les habitants du territoire les plus éloignés géographiquement du projet. Le Conseil de développement souhaite que les usagers des quartiers portuaires soient partie prenante de la concertation.

Par ailleurs, l'ambition que l'on souhaite donner à ce projet structurant doit être intégrée à la démarche de marketing territorial menée par la Communauté de Communes. En effet, le potentiel touristique fluvial des quartiers portuaires mis en valeur par les futurs aménagements constituera un des lieux animés fréquentés par les habitants et les touristes. L'étude sur les pratiques collaboratives « Domino » a démontré que la capacité des habitants du Pays de Redon à s'associer était constitutive de l'identité du Pays, cela contribue à en faire un marqueur qualitatif du territoire.

Ce projet ambitieux et attractif, au carrefour de Nantes, Rennes et Vannes et à 2h00 de Paris, doit pouvoir séduire les métropolitains de passage ou futurs habitants du territoire.

Le Conseil de développement sera particulièrement attentif aux questions de mobilité et d'accessibilité du projet.

Les outils et méthodes de concertation

Le Conseil de développement alerte les élus sur la nécessité de mener la concertation sur toute la durée du projet. Le projet '[Confluences 2030](#)' est un projet très attendu par les habitants parce qu'il représente à leurs yeux, un lieu qui a marqué l'histoire industrielle du Pays de Redon.

Le Conseil de développement propose ci-dessous plusieurs outils permettant l'association des habitants au projet.

Des espaces de co-construction indispensables

Le Conseil de développement insiste sur le besoin de créer des espaces de **co-construction** indispensables à la vie du projet. Il faut créer les conditions nécessaires aux échanges qui permettent aux participants de faire évoluer leurs pensées, de s'enrichir mutuellement, de progresser ensemble, et cela, à travers des séances de « travail », détaillées ci-après. Les outils proposés par le Conseil de développement doivent permettre **l'émergence de propositions** concrètes et réalisables prises en compte dans les décisions finales.

Les outils de communication 'classiques' et réseaux du territoire

Le Conseil de développement souhaite que la **concertation** s'appuie sur **les outils de communication existants** : journaux locaux, bulletins municipaux et intercommunaux, radios locales, TV, CinéManivel, dans l'optique de communiquer largement sur les étapes du projet. Il est important que les habitants prennent connaissance du calendrier et des étapes à venir.

Le Conseil de développement insiste sur l'importance d'utiliser les **nombreux réseaux locaux actifs** du territoire pour **mobiliser** la population : les nombreuses associations du territoire, les réseaux économiques, les usagers du quartier du Port, les écoles/collèges/lycées, les structures d'accueil du public, les foyers etc. Pour cela, il semble nécessaire, comme l'a fait la Communauté de Communes en 2015 pour les auditions, d'établir **une liste** des réseaux d'acteurs à mobiliser.

Le Conseil de développement rappelle qu'il semble important de créer des passerelles entre la démarche de marketing territorial menée par la collectivité et les ambitions du projet. Les cibles extérieures au territoire que constituent les touristes ou encore les Parisiens, Nantais, Rennais et futurs acteurs du territoire doivent être pris en compte dans l'élaboration des scénarios futurs. Pour cela, il semble intéressant d'intégrer un panel de représentants extérieurs du territoire, à la concertation.

Les outils de communication numériques 'un opensource Confluences 2030'

Pour aller au-delà de la 'simple' information sur l'état d'avancement du projet, le Conseil de développement propose aux élus de mettre en place un « opensource Confluences ». Un **espace numérique**, à l'image du site internet dédié au projet '[Confluences 2030](#)' avec l'ensemble des supports et documents de communication, un espace '**forum participatif**' ou plate-forme en ligne, **une carte collaborative** permettant à chacun d'exprimer sa vision du projet. En s'appuyant sur des habitants, les établissements secondaires ou encore le fab'lab, il serait intéressant d'imaginer et concevoir avec eux, la conception d'une maquette virtuelle ou d'un jeu modélisant le projet.

Suite à *l'Opération Libre*, menée sur les communes de Peillac et les Fougerêts, le Conseil de développement a mis en place [un wiki de territoire](#). Il constitue un excellent support collaboratif et participatif à alimenter pour le projet Confluences 2030.

En complément du site internet, le Conseil de développement propose de créer un logo et d'ouvrir une page Facebook dédiée au projet 'confluences 2030'. Les réseaux sociaux offrent un lieu de co-construction intéressante. Proposer aux collégiens ou lycéens de contribuer à la réalisation du logo peut permettre de les intéresser au projet.

Un dialogue citoyen permanent : des animations, ateliers citoyens, expositions et visites de terrain

Le Conseil de développement insiste sur la nécessité d'informer et de concerter au plus près des habitants, là où ils se trouvent. Les **expositions** dans les galeries commerciales, la présence des ambassadeurs du projet dans les événements locaux et sur le secteur géographique concerné par le projet sont autant d'outils intéressants à expérimenter. Il semble important de permettre l'expression des citoyens sur le lieu du projet, en y installant **des outils de recueil d'avis** comme les murs **d'expression libres**. Dans le passé, de nombreux étudiants en urbanisme et architecture ont travaillé sur des propositions d'aménagement. Il serait intéressant de pouvoir les exposer et les utiliser comme support de dialogue et d'échanges. Le Conseil de développement invite chaque habitant à rêver cet espace.

Le Conseil de développement propose d'alimenter la réflexion des élus et des habitants par l'organisation de **conférences thématiques, ateliers citoyens, soirées-débats** et **retours d'expériences** de territoires ayant mené des démarches de concertation sur des projets d'aménagement de même envergure. Il est important d'associer à la réflexion locale, les laboratoires de recherche des **Universités de Rennes, Nantes** et les **Ecoles d'Architectures**.

Le Conseil de développement souhaite participer à l'organisation de **marchés exploratoires** qui permettent l'appropriation des espaces, le dialogue et la prise en compte de **l'expertise d'usage**.

L'exemple de la mise en place **d'un atelier citoyen** :

Il pourrait être composé de deux grands groupes de 45 membres. Un premier tiré au sort parmi la population et un second sur la base de candidatures adressées à la collectivité. L'atelier citoyen pourrait réaliser des carnets d'attentes citoyennes transmis ensuite aux candidats (cabinets d'études) dans le cadre du projet d'aménagement. Ces carnets serviraient de base au travail des aménageurs. L'atelier citoyen, réellement impliqué dans le choix de l'aménageur participe au projet de dialogue compétitif qui va permettre de retenir un prestataire. Cette démarche est réellement implicative et permet une mobilisation sur le moyen et long terme.

Le vote sur des scénarios d'aménagement

Les membres du Conseil de développement ont proposé l'organisation de votes sur les scénarios co-construits avec les élus. Le vote ne constitue pas le cœur, ni l'essence même de la participation citoyenne mais il peut constituer un outil d'aide à la décision.

Ce tableau synthétise les objectifs attendus en fonction des cibles prédéfinies :

Il s'agit donc de proposer une offre de dialogue **qualifiée, attractive, innovante et multiple** (pluralité des thèmes ouverts au débat, pluralité de modalités de participation) permettant à tous de participer, quelle que soit leur degré d'implication.

Cibles	Degré de participation	Objectifs attendus ?	Outils
Grand public	Concertation	A la fin du processus de concertation, l'ensemble des habitants du territoire auront eu l'opportunité de donner leur avis et participer à la prise de décisions.	Ateliers de travail, Ateliers citoyens ...
Habitants du quartier	Co-construction	Intégrer les habitants du quartier à la co-construction du projet.	COPIL, Ateliers de travail, Ateliers citoyens ...
Habitants du territoire	Co-construction	Au même titre que les habitants de Redon et de Saint-Nicolas, l'ensemble du territoire intercommunal doit être partie prenante du projet.	COPIL (représentants), Ateliers citoyens ...
Jeunes	Concertation	Il est important d'aller vers les jeunes en adaptant les outils à leur fonctionnement.	Numérique (réseaux sociaux), Carte mentale, Murs d'expression, Expression artistique, Exercices journalistiques, Micro-trottoir ...
Usagers extérieurs	Consultation	Recueillir l'avis des usagers et la vision des personnes extérieures au territoire sont essentiels dans la prise en compte des décisions. Comment perçoivent-ils le territoire inter-métropolitain ?	Réunion publique, Consultation numérique, ...
Élus	Co-construction	L'ensemble des élus du territoire doit être partie prenante du projet.	

Enfin, le Conseil de développement insiste sur des éventuels freins à surmonter :

Associer l'ensemble des habitants au projet peut paraître complexe. Les Maîtres d'Ouvrage devront se montrer pédagogues et adapter le langage pour permettre d'associer ceux qui ne se sentent pas concernés par le projet. Ce dernier ne doit pas être perçu comme un projet uniquement redonnais, il doit constituer un véritable projet territorial à l'échelle du Pays de Redon. Néanmoins, il faudra surmonter le manque de vision globale et d'intérêt des habitants, parfois les plus éloignés géographiquement de Redon.

Le Conseil de développement s'attache à ce que les personnes isolées, 'invisibles' puissent donner leur avis. Pour cela, un travail de terrain et un partenariat rapproché avec des structures ou associations locales semblent indispensables.

Le Conseil de développement s'interroge sur les moyens mis en œuvre pour mener la concertation. Aucun budget n'a été présenté à ce jour. La mise en place d'un budget participatif pourrait être un élément motivant la participation des habitants.